

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 avril 2015

Numéro de résolution
ou annotation

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 29 avril 2015, à 19 h, au 331, rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée : Mmes Michelle Briand, Annette Dumouchel, Janique Lachapelle, Denise Miron-Marion (par téléphone), Diane Nault, Marie-Anne Poulin et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Damien Lafrenière, Jacques Masseau et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que Mme Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire), Mme Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire), Mme Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général) et Mme Marthe Drolet, commissaire représentant les parents (EHDA).

Absence motivée : Mme Guylaine Marcil

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain, directeur général;

M. Stéphane Rondeau directeur du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire;

M. Richard Leblanc directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général;

Mme Manon Riel directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire;

M. Charles Pétrin directeur du Service des ressources matérielles et technologiques;

Mme Monia Lirette agente d'administration à la direction générale et aux communications.

La présidente, Mme Diane Nault, ouvre l'assemblée.

2015-CC-036

A-1 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en ajoutant les points A-14, D-1.d

A ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- Lecture et adoption du procès-verbal du CC 2015-03-25
 - a) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Évolution des commissions scolaires
- 6- Rapport de la firme Raymond Chabot Grant Thornton
- 7- Portrait de la main d'œuvre et de l'emploi
 - Situation de nos deux (2) MRC
- 8- Remerciements à M. Pierre Colletette et M. Daniel Pelletier (dépôt sur place)



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 avril 2015

Numéro de résolution
ou annotation

- 9- Organigrammes 2015-2016 – projet pour consultation (dépôt sur place)
 - a) Organigramme des gestionnaires d'établissements
 - b) Organigramme des gestionnaires du centre administratif
 - 10- Prix reçu du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)
 - 11- Rapport d'informations du directeur général
 - 12- Dépôt des procès-verbaux
 - a) Comité consultatif de gestion, 17 mars 2015
 - b) Comité de parent, 17 mars 2015
 - 13- Représentations de la présidente – avril 2015
 - 14- Mérite scolaire de l'Association des directions d'école d'établissement d'enseignement de l'Outaouais Québécois (ADEOQ) le 6 mai 2015 à 17 h 30
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**
- 1- RESSOURCES ÉDUCATIVES
 - a) Projet entrepreneurship
 - b) Revue *Savoir* de la Fédération des commissions scolaires du Québec
 - c) Suivi du comité des ressources éducatives de la sanction et de l'organisation scolaire
 - d) Lettre du comité EHDAA-Parents
 - 2- SANCTION DES ÉTUDES
Pas de point
 - 3- ORGANISATION SCOLAIRE
 - a) Fluctuation de la clientèle
 - b) Politique relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires
- C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
- 1- RESSOURCES HUMAINES
 - a) Centraide
 - b) Rapport personnalisé sur l'absentéisme
 - 2- SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
 - a) Bilan financier des élections scolaires
 - b) Projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (dépôt sur place)
- D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**
- 1- RESSOURCES FINANCIÈRES
 - a) Registres des chèques
- 2015-03-23
- 2015-04-08
 - b) Règles budgétaires 2015-2016
 - c) Service de garde à 8 \$
 - 2- TRANSPORT SCOLAIRE
 - a) Précision à la politique relative au transport scolaire
- E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES**
- 1- RESSOURCES MATÉRIELLES
 - a) Installation d'un monte-personne – école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à l'île-aux-Allumettes – EHDAA-022
 - b) Rénovation salles de toilettes – école St-Pierre à Fort-Coulonge – MDB-012C



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 avril 2015

- c) Rénovation salles de toilettes – centre CFER à Maniwaki – MDB-016C
 - d) Rénovation salles de toilettes – école secondaire Sieur-de-Coulonge à Mansfield-et-Pontefract – MDB-026D
 - e) Projet Recyclone
 - f) Frais de la Société québécoise des infrastructures
 - g) Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau
 - h) Entretien des espaces verts (13 écoles)
- 2- RESSOURCES TECHNOLOGIQUES
- a) Présentation de la nouvelle page web

F) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

2015-CC-037

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 25 mars 2015

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 mars et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

A-2 a) Suivis

Il n'y a pas de suivis.

A-3 Parole au public

Mme Nathalie Simard, porte-parole des parents des enfants qui fréquentent l'école de Reine-Perreault à Blue Sea, pose diverses questions aux commissaires.

Mme Diane Nault propose à Mme Simard une rencontre avec le directeur général, M. Harold Sylvain, la commissaire du secteur, Mme Chantal Tremblay, le maire de Blue Sea, M. Laurent Fortin et les parents afin de répondre aux interrogations. Mme Simard accepte la proposition.

A-4 Correspondance

Pas de question sur la correspondance.

A-5 Évolution des commissions scolaires

Mme Nault informe qu'il devrait y avoir plus d'informations à la suite de la rencontre des présidents et directeurs généraux des commissions scolaires qui se déroulera le 13 mai prochain.

A-6 Rapport de la firme Raymond Chabot Grant Thornton

M. Sylvain présente les résultats précis pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

A-7 Portrait de la main d'œuvre et de l'emploi

- Situation de nos deux (2) MRC

M. Sylvain présente le portrait de la main d'œuvre et de l'emploi dans la MRC du Pontiac et celle de la Vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

2015-CC-038

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 avril 2015

A-8 Remerciements à M. Colerette et M. Daniel Pelletier de l'Université du Québec en Outaouais (UQO)

CONSIDÉRANT les travaux réalisés dans le cadre du décrochage scolaire en Outaouais;

CONSIDÉRANT les implications personnelles et professionnelles de M. Colerette et M. Pelletier;

CONSIDÉRANT les formations et conférences offertes aux élus politiques du scolaire, aux gestionnaires, autres membres du personnel et aux parents de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les nombreuses recherches qui ont permis de mieux comprendre et intervenir auprès du personnel et des élèves afin d'augmenter la réussite et diminuer le décrochage;

CONSIDÉRANT le support que nous recevons, et ce, depuis au moins cinq ans, pour la gestion axée sur les résultats et la supervision pédagogique;

CONSIDÉRANT les nombreuses disponibilités offertes par M. Colerette et M. Pelletier, et ce, sans frais d'honoraires et de déplacements;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Joëlle Laroche, de préparer une lettre à l'intention de M. Colerette et M. Pelletier afin de leur signifier nos sincères remerciements pour leur engagement exceptionnel à la cause de la réussite scolaire en Outaouais et à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

La lettre sera signée par la présidente, Mme Nault et par le directeur général, M. Sylvain.

ADOTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 Organigrammes 2015-2016 – projet pour consultation

- a) Organigramme des gestionnaires d'établissements
- b) Organigramme des gestionnaires du centre administratif

M. Sylvain présente un projet d'organigramme des gestionnaires d'établissements et un projet d'organigramme des gestionnaires du centre administratif.

Les consultations auprès des associations seront réalisées dans les prochaines semaines.

Les organigrammes devraient être adoptés lors du prochain conseil des commissaires, le 20 mai 2015.

A-10 Prix reçu du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)

Mme Monia Lirette présente le prix reçu.

A-11 Rapport d'information du directeur général

M. Sylvain mentionne que les règles budgétaires devraient être disponibles le 13 mai prochain. Il faut les attendre avant de préparer le budget 2015-2016.

A-12 Dépôt des procès-verbaux

- a) Comité consultatif de gestion, 17 mars 2015
- b) Comité de parents, 17 mars 2015

Ces procès-verbaux sont déposés.

A-13 Représentation de la présidente – avril 2015

La présidente, Mme Diane Nault, dépose son rapport.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 avril 2015

A-14 Mérite scolaire de l'Association des directions d'école d'établissement d'enseignement de l'Outaouais Québécois (ADÉOQ) le 6 mai 2015 à 17 h 30

Mme Nault fait un tour de table pour connaître l'intérêt des commissaires à participer à l'événement. Mmes Annette Dumouchel, Solange Oliveira, Marie-Anne Poulin et MM. Damien Lafrenière et Daniel Moreau seront présents. De plus, M. Richard Leblanc, directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général assistera.

B SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

B-1 RESSOURCES ÉDUCATIVES

a) Projet entrepreneurship

M. Rondeau présente le concours et informe des gagnants locaux.

b) Revue Savoir de la Fédération des commissions scolaires du Québec

M. Rondeau informe les commissaires que dans la section Nouvelles de commissions scolaires de la revue *Savoir* est présenté le projet Le Secret du Cœur de l'école l'Envolée.

c) Suivi au comité des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire

À la suite de la rencontre du comité des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire, M. Rondeau présente un projet de communiqué qui apporte des précisions importantes à l'égard de la compréhension de sa position sur le maintien des petites écoles.

d) Lettre du comité EHDAA-Parents

M. Rondeau présente la lettre écrite par les membres du comité EHDAA-Parents concernant leur avis sur les normes d'organisation des services éducatifs aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves dans le respect des mandats stipulés à l'article 197 de la *Loi de l'Instruction Publique*.

Une réponse sera produite.

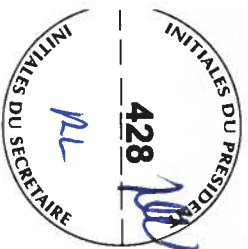
B-2 SANCTION DES ÉTUDES

Pas de points

B-3 ORGANISATION SCOLAIRE

a) Fluctuation de la clientèle

M. Rondeau présente le tableau des fluctuations de la clientèle et souligne une diminution pour l'année scolaire 2015-2016.



Numéro de résolution
ou annotation

1015-CC-039

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 avril 2015

- b) **Modification à la politique relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires**

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire de clarifier le sens et l'interprétation à donner à sa politique relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, de modifier l'expression « école menacée » par « école protégée ».

ADOTÉE À L'UNANIMITÉ

(Pause de 20 h 05 à 20 h 15)

C SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

C-1 RESSOURCES HUMAINES

- a) Centraide
- M. Leblanc présente le bilan final de la campagne Centraide 2014.
- b) Rapport personnalisé sur l'absentéisme

M. Leblanc présente le rapport personnalisé de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais sur l'absentéisme.

C-2 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- a) Bilan financier des élections scolaires
- M. Leblanc présente le bilan financier des élections scolaires 2014.
- M. Sylvain précise que le montant de 50 353, 19 \$ a servi à payer le président d'élections, la secrétaire d'élections et les scrutateurs.

- b) **Projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, d'approuver le projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires (projet de règlement qui fera l'objet de consultations et de publication d'avis public, ainsi qu'il est prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*), aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

Le jour :	Le lieu :
26 août 2015	Maniwaki
30 septembre 2015	Mansfield
28 octobre 2015	Maniwaki
25 novembre 2015	Mansfield
27 janvier 2016	Maniwaki
24 février 2016	Maniwaki
30 mars 2016	Maniwaki
27 avril 2016	Mansfield
25 mai 2016	Mansfield
29 juin 2016	Maniwaki

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h.

1015-CC-040



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 avril 2015

Numéro de résolution
ou annotation

ADOTÉE À L'UNANIMITÉ

**D SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT
SCOLAIRE**

D-1 RESSOURCES FINANCIÈRES

2015-CC-041

- a) **Registres des chèques**
- 2015-03-23
- 2015-04-08

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire, Mme Janique Lachapelle;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire-vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 mars 2015 et du 8 avril 2015 soient adoptés.

ADOTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) Règles budgétaires 2015-2016

Mme Riel informe qu'un projet de rapport maître-élève a été déposé, mais que l'essentiel des règles budgétaires est encore attendu.

- c) Service de garde à 8 \$

Mme Riel informe que le taux du service de garde est resté à 7,30 \$, donc les parents ont été remboursés pour les paiements en trop pour la période qui a été facturée à 8 \$.

2015-CC-042

- d) **Recouvrement des créances**

CONSIDÉRANT les montants élevés des contributions financières exigées des parents (service de garde, effets scolaires et autres) non payés à la commission scolaire (établissements);

CONSIDÉRANT certains éléments mentionnés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton dans l'analyse de la gestion de notre commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le processus de recouvrement des créances s'inscrit dans le cadre d'une gestion saine et transparente des fonds publics;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Jacques Masseau, d'autoriser les directions d'établissement à mettre en place différentes mesures pour s'assurer de recouvrer les contributions financières exigées des parents.

ADOTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 TRANSPORT SCOLAIRE

2015-CC-043

- a) **Modification à la politique relative au transport scolaire**

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire de clarifier le sens et l'interprétation à donner à sa politique relative au transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, de modifier l'expression « école menacée » par « école protégée ».

ADOTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

2015-CC-044

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 avril 2015

E SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

E-1 RESSOURCES MATÉRIELLES

- a) **Installation d'un monte-personne – école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à l'Isle-aux-Allumettes – EHDAA-022**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MEELS dans le cadre de la mesure 30850 « Amélioration de l'accès aux bâtiments pour les personnes handicapées » pour l'année financière 2014-2015;

CONSIDÉRANT l'approbation du plan d'action pour l'amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées par le comité EHDAA;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 2 avril 2015 à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Annette Dumouchel, d'accepter la plus basse soumission conforme de **DLS Construction Inc.** au montant de **136 000,00 \$** (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
DLS construction Inc.	136 000,00\$
Gestion DMJ	149 722,00\$

ADOTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) **Rénovation salles de toilettes – école St-Pierre à Fort-Coulonge – MDB-012C**

2015-CC-045

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MEELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2014-2015 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 28 avril à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron Marion, d'accepter la plus basse soumission conforme de **DLS Construction**, au montant de **122 000 \$** (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
DLS Construction inc.	122 000 \$
Defran inc.	128 422 \$
Gestion DMJ entrepreneur général	129 400 \$
Les entreprises Ma-Mi inc.	138 700 \$

ADOTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

2015-CC-046

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 avril 2015

- c) **Rénovation salles de toilettes – centre CFER à Maniwaki – MDB-016C**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2014-2015 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 28 avril à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, d'accepter la plus basse soumission conforme de **Construction Langevin & Frères**, au montant de **148 100 \$** (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Construction Langevin & Frères	148 100 \$
Plomberie Aumond	152 300 \$
Les entreprises Ma-Mi inc.	159 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-047

- d) **Rénovation salles de toilettes – école secondaire Sieur-de-Coulonge à Mansfield-et-Pontefract – MDB-026D**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2014-2015 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 28 avril à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Jacques Masseau, d'accepter la plus basse soumission conforme de **Defranc inc.**, au montant de **104 422 \$** (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Defranc Inc.	104 422 \$
Gestion DMJ Entrepreneur général	115 400 \$
DL Construction inc.	122 000 \$
Les entreprises Ma-Mi inc.	123 700 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-048

- e) **Projet Recyclone**

CONSIDÉRANT les difficultés à obtenir des réponses quant à l'avancement du dossier Recyclone;

CONSIDÉRANT les nombreuses années qui se sont écoulées depuis que le conteneur est rempli de livres désuets;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 avril 2015

CONSIDÉRANT que les principaux initiateurs du projet sont maintenant moins impliqués au niveau de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT le manque de ressources financières et humaines pour donner suite au transport du conteneur vers l'Afrique;

CONSIDÉRANT les autres possibilités pour se départir du matériel entreposé;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, de donner aux responsables du projet jusqu'au 12 juin 2015 pour trouver des solutions concrètes pour l'acheminement du conteneur. À défaut d'une solution vérifiable, le conseil des commissaires mandatera la direction des ressources matérielles pour disposer du matériel entreposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-049

f) Frais de la Société québécoise des Infrastructures

CONSIDÉRANT les frais que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a eus à payer à la Société québécoise des infrastructures pour la réalisation d'une transaction immobilière avec la Ville de Maniwaki;

CONSIDÉRANT les multiples compressions budgétaires appliquées par le Ministère au cours des quatre dernières années;

CONSIDÉRANT que le projet de loi 38, adopté le 30 octobre 2013, vient créer des coûts supplémentaires aux commissions scolaires;

CONSIDÉRANT le rapport de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton dans la partie des conclusions pour la CSHBO;

CONSIDÉRANT qu'avant l'année 2013-2014, les transactions immobilières étaient réalisées efficacement avec l'expertise interne des commissions scolaires.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, de dénoncer, auprès du gouvernement du Québec, l'obligation faite aux commissions scolaires de passer par la Société québécoise des infrastructures pour les transactions immobilières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

g) Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau

Mme Nault informe qu'une lettre, signée de M. Gauthier, président de la Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau, et elle-même a été envoyée à la ministre afin de recevoir des réponses rapidement dans l'avancement du projet de la Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau.

h) Entretien des espaces verts 2015-2017

h. 1) Centre St-Eugène à Déléage

CONSIDÉRANT les 4 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 22 avril à 11 h et le tableau comparatif;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme pour l'entretien du gazon du centre St-Eugène au montant de **860,00 \$** (taxes exclues) par année à **Paysagiste Bruno Léveillée**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

2015-CC-050



Numéro de résolution
ou annotation

2015-CC-051

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 avril 2015

IL EST AUSSI RÉSOLU d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Paysagiste	Émond	Entreprises	Benoît
Bruno Léveillé	Tondre le gazon	Crêtes 2006	Vaillancourt
860,00 \$	900,00 \$	990,00 \$	990,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

h.2) Couvent Christ-Roi à Maniwaki

CONSIDÉRANT les 4 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 22 avril à 11 h et le tableau comparatif;

CONSIDÉRANT qu'il y avait 2 soumissions au même montant;

CONSIDÉRANT que nous avons dû faire un tirage au sort;

CONSIDÉRANT qu'Émond Tondre le gazon a remporté;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme pour l'entretien du gazon du Couvent Christ-Roi au montant de **1 000,00 \$**, (taxes exclues) par année à **Émond Tondre le gazon**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

IL EST AUSSI RÉSOLU d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Émond	Paysagiste	Entreprise	Benoît
Tondre le gazon	Bruno Léveillé	Crêtes 2006	Vaillancourt
1 000,00 \$	1 000,00 \$	1 080,00 \$	1 345,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

h.3) École St-Boniface à Bois-Franc

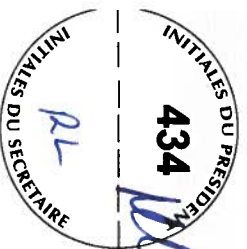
CONSIDÉRANT les 3 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 22 avril à 11 h et le tableau comparatif;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, résolu d'accepter la plus basse soumission conforme pour l'entretien du gazon de l'école St-Boniface au montant de **700,00 \$**, (taxes exclues) par année à **Paysagiste Bruno Léveillé**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

IL EST AUSSI RÉSOLU d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

2015-CC-052



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 avril 2015

TABLEAU COMPARATIF

Paysagiste Bruno Léveillée	Entreprises Crêtes 2006	Émond Tondre le gazon
700,00 \$	765,00 \$	800,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

h.4) École Dominique-Savio à Montcerf-Lytton

CONSIDÉRANT les 3 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 22 avril à 11 h et le tableau comparatif;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme pour l'entretien du gazon de l'école Dominique-Savio au montant de **625,00 \$** (taxes exclues) par année à **Entreprises Crêtes 2006**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

IL EST AUSSI RÉSOLU d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Entreprises Crêtes 2006	Paysagiste Bruno Léveillée	Émond Tondre le gazon
625,00 \$	640,00 \$	680,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

h.5) École Sacré-Cœur à Grand-Remous

CONSIDÉRANT les 4 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 22 avril à 11 h et le tableau comparatif;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme pour l'entretien du gazon de l'école Sacré-Cœur au montant de **890,00 \$** (taxes exclues) par année à **Paysagiste Bruno Léveillée**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

IL EST AUSSI RÉSOLU d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

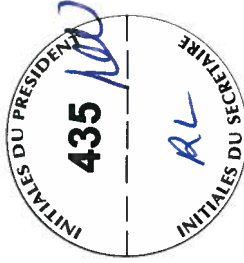
Paysagiste Bruno Léveillée	Émond Tondre le gazon	Entreprises Crêtes 2006	Alain Lyrette
890,00 \$	900,00 \$	1 000,00 \$	1034,40 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-055

h.6) École Notre-Dame-de-Grâces à Bouchette
CONSIDÉRANT les 5 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 22 avril à 11 h et le tableau comparatif;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 avril 2015

Numéro de résolution
ou annotation

II EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme pour l'entretien du gazon de l'école Notre-Dame-de-Grâces au montant de **590,00 \$** (taxes exclues) par année à **Entreprises Crêtes 2006**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

II EST AUSSI RÉSOLU d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Entreprises Crêtes 2006	Paysagiste Bruno Léveillé	Émond Tondre le gazon	Jonathan Bélisle	Benoît Vaillancourt
590,00 \$	620,00 \$	700,00 \$	780,00 \$	796,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-056

h.5) École Reine-Perreault à Blue Sea

CONSIDÉRANT les 5 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 22 avril à 11 h et le tableau comparatif;

II EST PROPOSÉ le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme pour l'entretien du gazon de l'école Reine-Perreault au montant de **890,00 \$** (taxes exclues) par année à **Paysagiste Bruno Léveillé**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

II EST AUSSI RÉSOLU d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Paysagiste Bruno Léveillé	Émond Tondre le gazon	Entreprises Crêtes 2006	Benoît Vaillancourt	Jonathan Bélisle
890,00 \$	990,00 \$	1 020,00 \$	1 085,00 \$	1 131,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-057

h.8) Centre St-Joseph à Gracefield

CONSIDÉRANT les 5 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 22 avril à 11 h et le tableau comparatif;

II EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme pour l'entretien du gazon du centre St-Joseph au montant de **270,00 \$** (taxes exclues) par année à **Paysagiste Bruno Léveillé**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

II EST AUSSI RÉSOLU d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 avril 2015

TABLEAU COMPARATIF

Paysagiste	Entreprises Crêtes 2006	Jonathan Bélisle	Benoit Vaillancourt	Émond Tondre le gazon
Bruno Léveillée	325,00 \$	325,00 \$	399,00 \$	400,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-058

h.9) École Ste-Thérèse au Lac Cayamant

CONSIDÉRANT les 4 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 22 avril à 11 h et le tableau comparatif;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme pour l'entretien du gazon de l'école Ste-Thérèse au montant d'**Émond Tondre le Gazon**, (taxes exclues) par année à **1 150,00 \$**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

IL EST AUSSI RÉSOLU d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Émond Tondre le gazon	Benoit Vaillancourt	Jonathan Bélisle	Entreprises Crêtes 2006
1 150,00 \$	1 280,00 \$	1 300,00 \$	1 535,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-059

h.10) École St-Nom-de-Marie au Lac Ste-Marie

CONSIDÉRANT les 4 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 22 avril à 11 h et le tableau comparatif;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme pour l'entretien du gazon de l'école St-Nom-de-Marie au montant de **680,00 \$**, (taxes exclues) par année à **Paysagiste Bruno Léveillée**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

IL EST AUSSI RÉSOLU d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Paysagiste Bruno Léveillée	Entreprises Crêtes 2006	Jonathan Bélisle	Émond Tondre le gazon
680,00 \$	880,00 \$	884,00 \$	1 000,00 \$

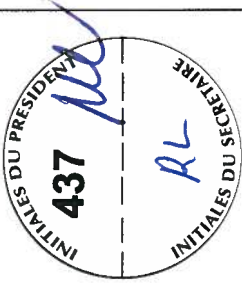
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-060

h.11) Centre Multiservices à Campbell's Bay

CONSIDÉRANT les 4 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 22 avril à 11 h et le tableau comparatif;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 avril 2015

Numéro de résolution
ou annotation

II EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme pour l'entretien du gazon du centre Mutiservices au montant de **1 350,00 \$**, (taxes exclues) par année à **Marilyne Émond**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

II EST AUSSI RÉSOLU d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Marilyne Émond	Julien Lasalle	Richard Morissette	Entreprises Crêtes 2006
1 350,00 \$	1 460,00 \$	1 500,00 \$	1 580,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-061

h.12) Écoles Poupore et St-Pierre à Fort-Coulonge

CONSIDÉRANT les **4** soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 22 avril à 11 h et le tableau comparatif;

II EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme pour l'entretien du gazon aux écoles Poupore et St-Pierre au montant de **2 650,00 \$** (taxes exclues) par année à **Marilyne Émond**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

II EST AUSSI RÉSOLU d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Marilyne Émond	Richard Morissette	Julien Lasalle	Entreprises Crêtes 2006
2 650,00 \$	2 900,00 \$	2 975,00 \$	3 250,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-CC-062

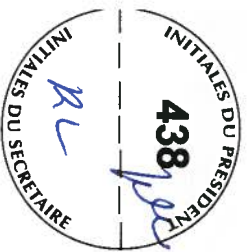
h.13) École secondaire Sieur-de-Coulonge à Mansfield-et-Pontefract

CONSIDÉRANT les **3** soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 22 avril à 11 h et le tableau comparatif;

II EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme pour l'entretien du gazon à l'école Sieur-de-Coulonge au montant de **4 750,00 \$**, (taxes exclues) par année à **Marilyne Émond**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

II EST AUSSI RÉSOLU d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 avril 2015

TABLEAU COMPARATIF

Marilys Emond	Richard Morissette	Entreprises Côtés 2006
4 750,00 \$	4 950,00 \$	9 500,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

a) Présentation de la nouvelle page web

M. Pétrin présente la nouvelle page web.

Mme Chantal Tremblay demande s'il est possible que le « fil d'Ariane » soit affiché.
M. Pétrin s'assurera de faire le suivi.

F AUTRES

F-1 Questions des commissaires

Mme Marie-Anne Poulin demande s'il est dans les pratiques qu'un enseignant vende des produits aux élèves en mentionnant que c'est pour amasser des fonds pour un projet d'école. M. Sylvain demande de communiquer avec lui afin que ce dernier puisse faire les vérifications avec les directions concernées.

Mme Marie-Anne Poulin mentionne que les enseignants ont adoré la Fête-O-Bois.

Mme Marie-Anne Poulin voudrait qu'une lettre de remerciements soit envoyée à M. Serge Lacourcière, et ce, suite à la Journée porte ouverte. Également, elle mentionne qu'il faudrait aussi faire parvenir une lettre au Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) pour les remercier personnellement pour notre prix.

Finalement, Mme Marie-Anne Poulin informe que le Club le Richelieu la Québécoise remettra une bourse de 200 \$ au Centre St-Joseph et au Centre Notre-Dame-du Désert pour l'élève, âgé de moins de 18 ans, qui s'est le plus amélioré en français.

Mme Chantal Tremblay revient sur le document présenté par M. Richard Leblanc concernant le bilan des élections scolaires. Elle précise qu'à aucun endroit il n'est mentionné que certains commissaires n'ont pas fait de réclamations de dépenses. Mme Nault demande à M. Leblanc s'il peut faire une demande pour que le nombre de commissaires qui n'ont pas fait de réclamation soit affiché.


Mme Chantal Tremblay demande qu'une lettre soit envoyée aux organisateurs de la Fête-O-Bois afin de les remercier de l'organisation.


F-2 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 20 mai 2015, à Mansfield.


Secrétaire général


Présidente